

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 2 (2004)
Heft: 8: Protection des données

Artikel: Reflets de l'assemblée générale du 7 octobre 2004
Autor: Aubry, Christian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Reflets

de l'assemblée générale du 7 octobre 2004

La dernière assemblée générale de l'ADIJ s'est tenue le 7 octobre 2004, à Eschert. M. Christian Aubry, maire, a présenté sa commune, puis l'ordre du jour a été

entamé. Il comprenait notamment des élections, l'adoption du rapport d'activité, des comptes, du programme et du budget.

Nouveaux responsables élus

Après de nombreuses années passées dans les instances dirigeantes de l'ADIJ, à la co-présidence, puis à la présidence, Jean-Claude Crevoisier a quitté la tête de l'association. Comme l'a relevé Jean-Paul Bovée, il a été pour l'ADIJ, dans ces périodes de transition, un homme providentiel, apportant ses très grandes compétences, accompagnées de qualités humaines exceptionnelles.

Pour le remplacer, l'assemblée a élu Michel Antoine (domicilié à Courgenay), ingénieur, directeur de Juratec (Delémont), qui orientera son action dans la ligne adoptée, visant à favoriser le développement et l'initiative dans nos régions et, notamment, à étendre l'audience de «Défis» dans l'Arc jurassien neuchâtelois et français.

Pierre-Alain Bassin, de Courtelary, vice-président, responsable du groupe éditorial et président de la Commission formation et emploi, s'est également retiré, après de nombreuses années d'engagement dans les différents

organes de l'association. Un remplaçant doit encore lui être trouvé prochainement. Trois personnes ont quitté le comité de direction, vivement applaudies pour leur engagement en faveur de l'association: Mme Evelyne Loetscher (Porrentruy), M. Yann Barth (Courroux) et M. Jean-Claude Schaffner (Delémont). Pour les remplacer, ont été élus Mme Céline Frutiger (de Saint-Ursanne, économiste HEG, service économique de la ville de La Chaux-de-Fonds), M. Régis Borruat (de Saignelégier, Institut de journalisme et communication de l'Université de Neuchâtel) et M. Richard Kolzer (directeur de Pro Infirmis, Delémont).

Publication de «Défis» et extension de la zone de diffusion

Le programme adopté par l'assemblée comprend essentiellement:

- la publication trimestrielle de «Défis» et les actions qui graviteront autour de cet objectif de base;

- l'extension de sa zone de diffusion vers Neuchâtel, puis la France voisine;
- la réalisation de l'équilibre budgétaire (autofinancement) en 2007.

Le secrétariat et le bureau assumeront la gestion administrative de l'association, la promotion de «Défis» auprès de nouveaux publics cibles, la recherche de nouveaux membres, notamment dans le canton de Neuchâtel, opération pour laquelle des appuis (réseaux, personnes ressources et financement) devront être trouvés. La prospection visant à toucher de nouveaux annonceurs sera également accentuée, en collaboration avec le Groupe marketing spécialement mis sur pied à cette fin.

Les six commissions de rédaction existant actuellement ont pour rôle principal d'élaborer les dossiers dans leurs domaines respectifs (économique, social, juridique, mobilité, formation et emploi, nouvelles technologies).

Une phase d'investissement

Le budget 2005 traduit le fait que l'ADIJ est dans une pha-

se de transition et d'investissement, entamée en 2003, et qui se poursuivra encore jusqu'en 2007. Les recettes (en croissance) devraient atteindre 98'000 francs, pour des dépenses (constants) de l'ordre de 149'000 francs, ce qui représente un investissement net d'environ 50'000 francs.

Un débat sur les NTIC

L'assemblée a été suivie d'un débat très intéressant sur le thème des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), qui constitue le dossier du N° 7 de «Défis». Animée par Pierre Boillat, journaliste et responsable de «bmedia» à Delémont, cette table ronde a réuni Céline Frutiger, Pierre Crevoisier (architecte en information, Lausanne) et Marcel Maillard (associé-gérant de WebExpert); elle a permis aux participants de se familiariser avec divers aspects techniques, culturels et politiques du développement des NTIC dans nos régions.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

l'assurance d'être bien assuré

Agence générale
de Moutier - Saint-Imier
ERIC VEYA
Tél 032 494 53 20

Agence générale
de Delémont
PATRICE WOLFF
Tél 032 422 57 57

Agence générale
de Porrentruy
MARIANNE CHAPUIS
Tél 032 465 92 92

T I B O



Service technique de maintenance pour votre photocopieur et votre fax.

UNIQUE DANS LE JURA